



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Compte-rendu du mercredi 09 novembre 2022

Étaient présents :

Alycia BAYA, Noëllia DA SILVA, Léana INNOCENT, Jules PERRICHON, Daren GNENESSIO, Margaux DUQUESNOY, Angéline LUCKHEE, Mathéo PASQUIER LEVECQUE, Mickaël RIBEIRO DA SILVA, Clément BARRIERE BUE, Clémentine PATIN, Pauline COLLET, Lilwenn et Malo DUJARDIN, Léanne FRAISSE, Angéline LAPPEL, Martin PATROCINIO, Ismaël TRAORE, Cirina PLE, Julia ESTEVES, Emma STRZELECKI.

Pour l'encadrement : Mesdames DAOUD Patricia et DELAUNAY Isabelle.

Étaient absents :

Ryan ABOUSAAD

10h00 : Investiture CME

L'investiture a eu lieu à la mairie d'Andeville dans la salle du conseil.

Le Maire s'est présenté aux nouveaux élus du CME et a pris la parole.

Il a insisté sur le rôle important d'être élu, qu'ils aient la possibilité de proposer des projets à réaliser. Il a expliqué aux élus que c'est lui qui donnera son accord pour leurs projets.

Les enfants ont écouté attentivement le discours du Maire.



Mme DAOUD adjointe au maire déléguée à l'enfance et aux affaires scolaires et périscolaires s'est présentée auprès de tous les élus ainsi qu'aux parents présents.

Mme DELAUNAY a rappelé aux élus les deux prochains rendez-vous : le vendredi 11 novembre à la mairie à 10h30 pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, et le mercredi 16 novembre pour la première réunion à la salle de l'Eventail de 10h00 à 12h00.

Nous avons eu la visite de Sandrine RAFFIN pour rédiger un article sur l'investiture du CME qui paraîtra dans le journal l'ECHO DU THELLE.



Isabelle lui a expliqué que les élus allaient s'inscrire selon leur choix dans 3 commissions :

- 1° Culture, Communication et Environnement
- 2° Ecole, Solidarité et Sécurité
- 3° Sports, Loisirs et Santé

Après les présentations, le Maire a offert à chaque élu un cadeau : une mallette qui contient un bloc-notes, une chemise à élastiques, une pochette de feutres et une de crayons de couleur, une paire de ciseaux, un bâton de colle, une règle, une gomme, un stylo 4 couleurs et un crayon à papier. Tout le nécessaire au jeune élu.

Les enfants étaient ravis de leur cadeau.



Isabelle a demandé aux jeunes élus qui serait là pour la commémoration du 11 novembre et leur a proposé de lire le poème : 14-18 Folie meurtrière de Jacques Hubert FROUGIER.

La lecture de ce poème a été préparée en amont avec des enseignants de l'école élémentaire.

11H00 : Collation

Les enfants ainsi que les grands ont pris une collation (jus de fruits, bonbons et gâteaux) et ont pu faire connaissance.

Pendant le temps de cette collation, Isabelle a pris en photo chaque élu pour créer un trombinoscope qui sera affiché sous le préau de l'école élémentaire où le Conseil municipal des enfants dispose d'un panneau d'affichage, et qui sera mis sur le site de la commune.

La mise en place officielle du Conseil municipal des enfants 2022-2023 s'est terminée à 12h00.

MERCI A TOUTES ET A TOUS DE VOTRE PARTICIPATION

Prochain rendez-vous, mercredi 16 novembre à 10h00 à la salle de l'ÉVENTAIL